

Annexes

bibliographie

1 – HISTOIRE DE L'ABBAYE ET DU VILLAGE

1.1 – Ouvrages publiés

BERNARD. Auguste : **Cartulaire de l'abbaye de Savigny**. Editions du Ministère de l'Instruction publique, Paris, 1853.

CATELAND-DEVOS Nicole : **Sculptures de l'abbaye de Savigny en Lyonnais du haut moyen-âge au XVème siècle**, Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques, n°7, 1971

CATELAND-DEVOS Nicole : **L'abbaye de Savigny : plan et architecture des édifices**, L'Araire, groupe de recherches sur l'histoire et le folklore de l'ouest lyonnais n°97, 1994.

CATELAND-DEVOS Nicole : **Sculptures de l'abbaye Saint Martin de Savigny, hors de France**, Actes des Journées d'études de l'union des Sociétés Historiques du Rhône, XIII, 1996.

GAUSSIN Pierre-Roger : **L'influence des abbayes bénédictines du diocèse de Lyon au Moyen-Age : les dépendances de l'abbaye de Saint-Martin de Savigny**, Album du Crocodile, Lyon , s.d.

JUBIN Aline : **Savigny d'hier et d'aujourd'hui**, Lyon, 1986.

LAVIGNE-LOUIS Maryannik : **Les croix du canton de l'Arbresle**, Préinventaire des Monuments et Richesses artistiques, Lyon, 1994

LAVIGNE-LOUIS Maryannik : **Savigny**, Préinventaire des Monuments et Richesses artistiques, Lyon, 1994

ROQUET-HOFFET Anouk : **Saint-Martin de Savigny. Mémoire d'une abbaye disparue**, Musée historique de Lyon, octobre 1997

1.2 – Ouvrages non publiés

ASSOCIATION « LES AMIS DU MUSEE » : **Savigny : A la découverte de quelques croix de chemins**, brochure, s.d.

ASSOCIATION « LES AMIS DU MUSEE » : **Savigny à la découverte de son patrimoine**, brochure s.d.

ASSOCIATION « LES AMIS DU MUSEE » : **Savigny, le patrimoine et sa mise en valeur**, brochure s.d.

BONNEVIE Sandrine : **L'administration paroissiale sous l'influence de l'abbaye de Savigny fin XIIème siècle-fin XVème siècle**, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Jean Moulin, Lyon III, juin 1995.

DELORME Marie-Noelle : **Episode de la vie en lyonnais d'après "la Chronique de Benoist Maillard, grand prieur de l'abbaye de Savigny (1460-1560)**, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Lyon III, juin 1983.

DUCOTE J – MAGDINIER B. : **Abbaye de Savigny, surveillance archéologique**, S.R.A. Lyon 2000.

ENDERLIN Véronique : **Les abbayes disparues de Savigny et de l'Île Barbe**, Dossier d'Art du Moyen-Age occidental, Licence d'histoire de l'Art, Université Lumière, Lyon II, 1998.

FAVRE Emmanuelle - SALARDON Catherine, sous la direction de Juliette DUCOTE : **Abbaye de Savigny, "cuvier" communal, étude archéologique**, Lyon, 1999

FEUILLET Marie-Pierre : **Note sur Saint-Pierre des Vignes à Savigny**, S.R.A, 21/09/1994

GUICHERD Blandine : **Etudes des maisons des officiers non-dignitaires de l'ancienne abbaye de Savigny**, D.E.A., Lyon 1997-1998.

GUILHOT Jean-Olivier : **Recherches sur l'évolution de la fonction résidentielle du donjon en Lyonnais, du XII^{ème} siècle au XV^{ème} siècle**

ROQUET-HOFFET Anouk : **Inventaire des fragments sculptés de la collection Bonnepart-Besson (chapelle Saint-Léger à Savigny) et analyse des fragments à entrelacs**, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, 2 tomes, Université Lumière Lyon II, 1996.

REAL S. – BONZI P. : **La chapelle Saint-Léger à Savigny**, Université Lumière Lyon II, mémoire manuscrit, 1987.

RUBELLIN Michel : **L'abbaye de Savigny au Moyen-Age : une grande puissance régionale ?**, Texte de la conférence donnée à Savigny le 4 décembre 1999, publication dactylographiée, Association Les Amis du Musée.

2 – ARCHITECTURE REGIONALE

ANONYME : **La ferme traditionnelle des Monts du Lyonnais**, brochure d'exposition.

GRUPE DE RECHERCHE SUR L'ARCHEOLOGIE, L'HISTOIRE ET LE FOLKLORE DU PAYS LYONNAIS : **L'architecture rurale en Pays Lyonnais**, L'Araire, Messimy-en-Lyonnais, bulletin périodique n°132, 2003

3 – CADRE GEOGRAPHIQUE et ECONOMIQUE

DELFOUR J., DUFOUR E., FEYBESSE J.L., JOHAN V., KERRIEN Y., LARDEAUX J.M., LEMIERE B., MOERDE R., TEGYEY M., **Carte géologique de la France au 1/5000. Tarare**. Ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire. Bureau de Recherches Géologiques et Minières. Service Géologique national. B.R.G.M., Orléans, 1989.

Confluences et équilibre – Projet de territoire. Plaquette éditée par la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE – Janvier 2002

4 – DOCUMENTS D'URBANISME-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COLLECTIF : **Confluence et équilibre, Projet de territoire du Pays de l'Arbresle**, Communauté de communes ;

GRANGE-CHAVANIS : **Etude sur le quartier de l'abbaye**, mémoire dactylographié, archives de la mairie de Savigny

ROCHE Thierry : **Aménagement de la façade du village, commune de Savigny**, Atelier d'architecture et d'urbanisme. Tassin-la-demi-Lune, décembre 1997, archives de la mairie de Savigny.

WADIN Thierry : **Projets d'aménagement**, étude D.D.E, Lyon, 2002, archives de la mairie de Savigny

5 – ICONOGRAPHIE – DOCUMENTS D'ARCHIVES

FORISSIER Pierre, ROSTAING-TAYARD André et Bernard : **L'Arbresle et ses environs**, Edition Sutton, Mémoire en Images, Grande-Bretagne, décembre 2000.

la z.n.i.e.f.f <http://www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes/>



Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

BOIS D'ARJOUX

Zone n° : 6915-0000

Type : 1

District : Monts-du-Lyonnais

Communes : ANCY, SAINT-JULIEN-SUR-BIBOST, SAVIGNY

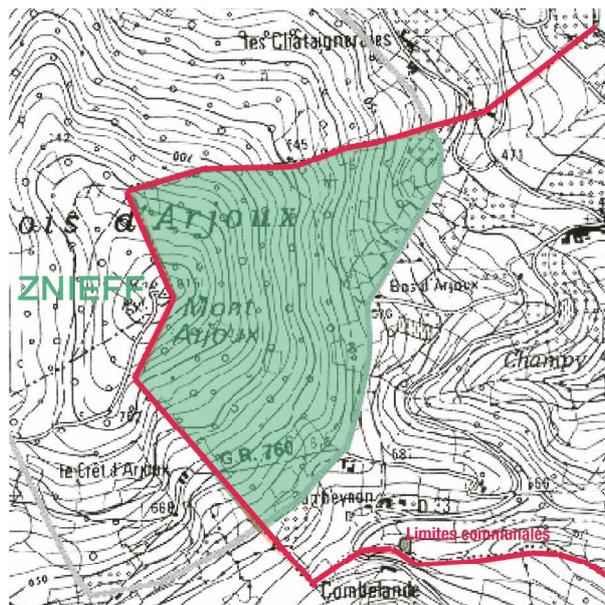
Typologie : forêt, bois

Surface (en ha) : 270

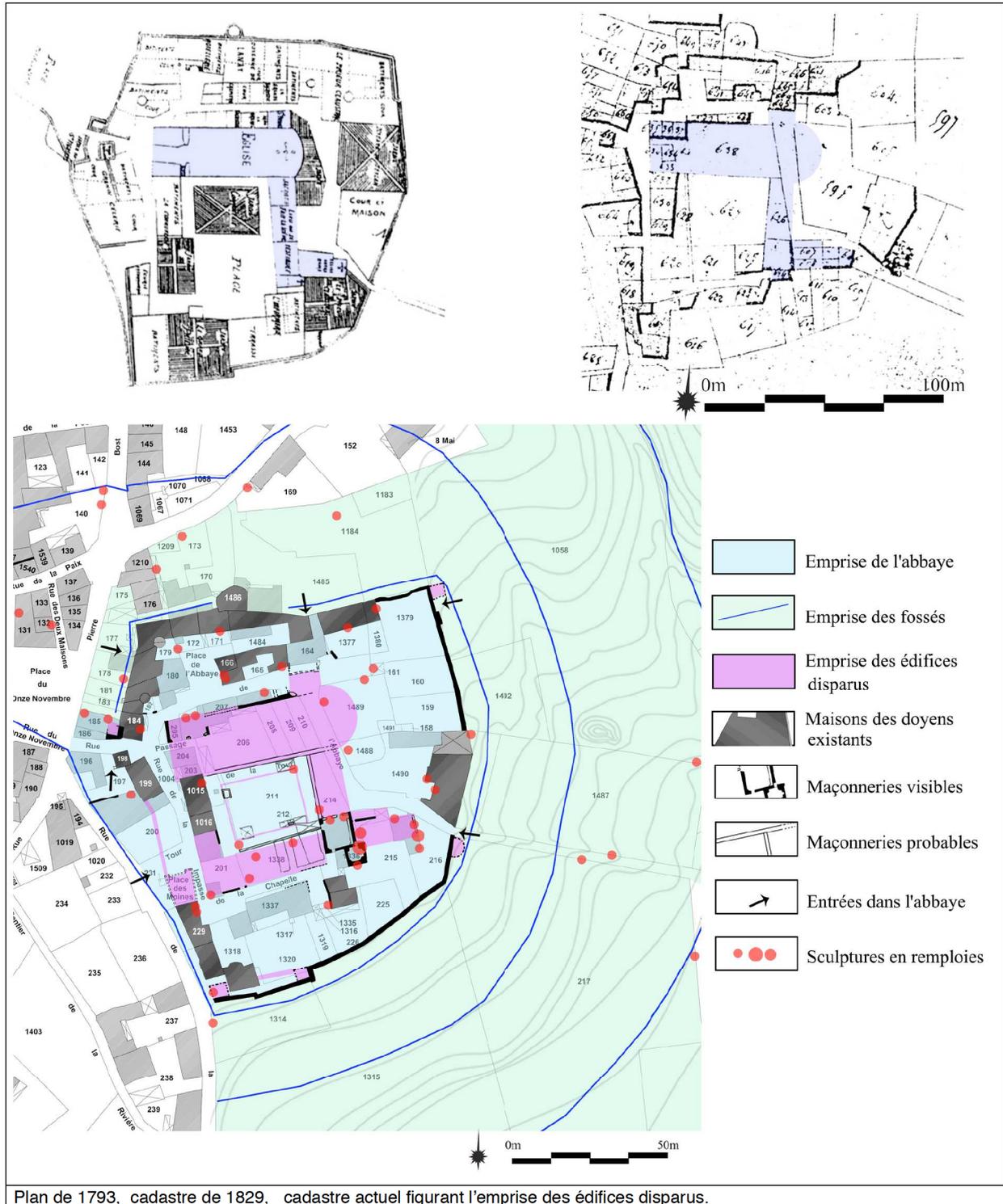
Altitude supérieure : 815

Altitude inférieure : 600

Intérêt : Le chêne sessile est omniprésent sur l'ensemble du bois d'Arjoux. Selon l'altitude, l'exposition et les choix sylvicoles, au moins trois types de formations sont observables : - Exposition sud/basse altitude : chênaie-charmaie mélangée avec certaines espèces thermophiles comme *Melittis melissophyllum* et surtout *Inula bifrons*, espèce désormais légalement protégée sur toute la France par l'arrêté interministériel du 20 Janvier 1982. - Exposition sud/sommet : chênaie-sapinière. La juxtaposition de ces deux espèces est tout à fait originale. Les sapins, de très belle taille, dominent des chênes sessiles également de belle venue. La flore compagne est celle d'un Fagion : *Asperula odorata*, *Lilium Martagon*, *Lamium galeobdolon*, *Sambucus racemosa*, etc... les ronces sont extrêmement abondantes en sous-bois. - Exposition nord : chênaie-hêtraie mélangée. Le hêtre est traité en taillis buissonnant souvent accompagné de charme. Sur le plan phytosociologique, le premier type de formation se rapporte à une Fraxino carpinion acidophile, le second à un Fagion (pas vraiment typique en raison des espèces collinéennes) et le troisième à un Fraxino carpinion frais. Cette zone compte quelques plantations de pins sylvestres. Signalons la présence d'une espèce végétale protégée : *Inula bifrons*.



Z.P.P.A.U.P. de SAVIGNY (Rhône)



le patrimoine archéologique

“Le dégagement de maçonneries relativement bien conservées fait prendre conscience de la réalité des vestiges enfouis de l'abbaye.

Les études archéologiques déjà engagées à Savigny montre l'intérêt exceptionnel du site”.

1 - L'abbaye Saint-Martin

Depuis son démantèlement au XVIIIème siècle et l'érosion progressive des XIXème et XXème siècles (démolitions, transformations), le site de l'abbaye s'est délité au point de n'être presque plus perceptible. Il constitue, cependant, une réserve archéologique d'une très grande valeur, qui doit faire l'objet d'une protection et d'une réglementation particulières.

L'analyse qui suit ne constitue pas une étude archéologique, mais plutôt un essai de synthèse des connaissances actuelles, faisant apparaître certains tracés fondamentaux, certaines maçonneries témoignant de l'abbaye. Le but est de repérer les lieux particulièrement sensibles, et les éléments qui perdurent encore en élévation.

L'étude du plan de 1793², établi lors de la vente des biens nationaux, forme la base des réflexions. Le monastère et le village, tels qu'ils sont alors représentés, restent ancrés dans le tissu actuel. Ainsi, bien après leur démolition, certaines constructions sont conservées à l'état de traces (parcellaires, vestiges) et pérennisées par la sédimentation du site.

1.1 - L'abbatiale Saint-Martin

Le grand bâtiment, symbole de Savigny et de sa grandeur passée, a aujourd'hui presque totalement disparu. Les archives et l'iconographie conservent quelques témoignages, enrichis par les nombreux fragments de sculptures conservés dans diverses collections ou réemployés. Ils ont permis aux historiens et chercheurs de repérer les principales phases de son évolution et de suggérer des restitutions.

Le projet de construction de l'abbatiale serait dû à l'abbé Dalmace (1060-1083) mais la construction semble plus tardive : en 1125, une bulle de Calixte Ier encourage la venue de pèlerins pour la fête de Saint-Martin (privilège généralement accordé aux églises en chantier pour provoquer des offrandes)³. Le chantier commence par le chœur et continue avec la construction de la nef⁴ “Stoppés par la guerre entre l'abbé Richard et l'Eglise de Lyon à l'extrême fin du XIIème siècle, les travaux ne reprirent qu'avec Etienne de

Varenne (1275-1317) qui fit couvrir et daller l'édifice et mettre en place le jubé (...) François d'Albon (1492-1520) fit ériger la flèche à la fin du moyen-âge”⁵.

* L'avant nef

Vestiges conservés dans des habitations modernes
Cadastré actuel, section D1 parcelles 203 à 205, 206 (pour partie), 1004 et passage de la Tour

Sur la parcelle 205, le mur ouest de la cave est constitué d'une maçonnerie de pierre de taille de belle facture.



Cave parcelle 205. Photo octobre 1999.

Ce mur, d'environ 6 m de long⁶ pour une épaisseur de 1,70m⁷, pourrait correspondre à la face interne de la façade de l'avant nef. Dans un angle, une base de colonne moulurée, engagée dans le mur de grand appareil, est prise dans les retombées d'une voûte en berceau moderne. Le sol actuel semble être rabaissé de 0,40m environ.

Dans la parcelle 206, la cave conserve les restes d'une construction, probablement une pile, prise dans un mur récent. Elle est séparée du mur de grand appareil d'environ 4 m⁸. Le socle, constitué d'une dalle d'environ 1,86m de long, présente des angles coupés. Sur ce socle subsistent une base de colonne moulurée (vraisemblablement différente de celle conservée dans la parcelle précédente) et un tambour de colonne. L'ensemble a été partiellement bûché. On notera certaines similitudes entre cette base et celle qui est déposée à l'entrée du musée.



Cave parcelle 206. Photo octobre 1999.

Plus à l'est, à environ 4m, se retrouvent les restes d'une autre construction (pile ou contrefort). Cette maçonnerie est constituée de dalles superposées formant une structure échelonnée dont les angles sont coupés. La plus grande dalle a une longueur d'environ 1,56m. Des traces d'arrachements pourraient indiquer l'existence d'un dallage et une modification du niveau de sol, qui a été rabaissé. L'ensemble est adossé à un mur d'environ 1m d'épaisseur⁹. Il pourrait s'agir de la façade de la nef.

A l'extérieur de l'habitation édifée sur la parcelle 206 se trouve une colonne formée de plusieurs tambours. Incorporée dans le même mur (récent) que les constructions précédentes, elle se localise vers la pile (ou contrefort) décrite précédemment. En l'absence de relevé précis, il est impossible de savoir si elle est liée aux constructions conservées dans les caves (tambours d'une pile) ou si elle ne l'est pas (colonne du portail de la nef par exemple).

Nous retrouvons donc deux murs parallèles séparés l'un de l'autre par des maçonneries formant deux travées : en reportant les vestiges sur le plan de 1793, on pourrait penser que le vestibule était construit sur toute la largeur de la nef.

*** La nef**

Cadastre actuel, section D1 parcelles 208 à 210, et, pour partie : parcelles 206 et 207, le passage de la Tour et la rue de l'Abbaye.

Un mur, partiellement conservé en élévation, pourrait correspondre au mur gouttereau nord. Sa partie supérieure présente de nombreuses reprises. Il est constitué de "pierres de grès rougeâtre veiné, pouvant atteindre 0,40m de long sur une hauteur uniforme de 0,20m. Le remplissa-

ge est fait d'un blocage de petites pierres de rivière de provenance locale"¹⁰. Ce mur a une épaisseur de 1,50m¹¹. A son extrémité orientale, des restes de maçonnerie sont assimilées à un escalier et, à 2m, Mme Devos place un contrefort¹².



Vestige du mur gouttereau nord.

En 2000, ont été repérés "un arc visible sur les deux parements (et) une structure voûtée perpendiculaire au mur nord. Seul le départ ouest de cet ensemble reste en élévation (...) la voûte est enduite (...) et suit un axe nord. Elle est composée de petits blocs de calcaire blanc non taillés et liés avec un mortier assez fin"¹³.

Le passage de la Tour recouvre le mur gouttereau sud.

*** Le chœur et le transept**

Cadastre actuel, section D1, pour partie les parcelles 210, 214, 1488 et 1489, et la rue de l'Abbaye.

En 2000, une opération de surveillance archéologique a permis de diagnostiquer le "potentiel des sous-sols"¹⁴. Différentes couches stratigraphiques et quelques maçonneries ont pu être observées. Les "structures maçonnées dégagées (...) peuvent être mises en relation (mais) ne peuvent pas (...) être datées"¹⁵.

1.2 - L'église Notre-Dame-Sous-Terre

Cadastre actuel, section D1, pour partie les parcelles 214, 215 et 216.

"Une partie des fondations est encore visible dans la cave d'une maison construite sur le site mais n'a jamais été étudiée"¹⁶.

E. Favre et C. Salardon ont remarqué la présence d'une porte, aujourd'hui obturée, dont on distingue le piédroit à gauche de la porte du musée lapidaire, elle était peut-être l'accès ancien de cette église"¹⁷.

Des arrachements de murs, visibles sur la façade orientale du cuvier, témoignent respectivement des murs gouttereaux nord et Sud. Mme Devos signale l'existence de deux photographies des ruines de Notre-Dame, datées de 1902¹⁸. Une seule nous est connue : elle a été prise depuis le Pré du Moine, en direction de la maison du doyen de Taylan.



Photo ancienne du Doyné de Taylan et de l'église Notre-Dame. Document fourni par l'association « Savigny patrimoine d'hier et de demain ».

L'arc brisé partiellement visible sur la photographie a été interprété par Mme Devos comme étant la porte d'entrée de l'église Notre-Dame. Cependant il est aussi possible d'y voir un arc de soutien du clocher disparu...

Le second cliché, qui ne nous est pas connu et qui semble encore plus difficile à interpréter, présenterait les ruines d'une coupole sur trompes.

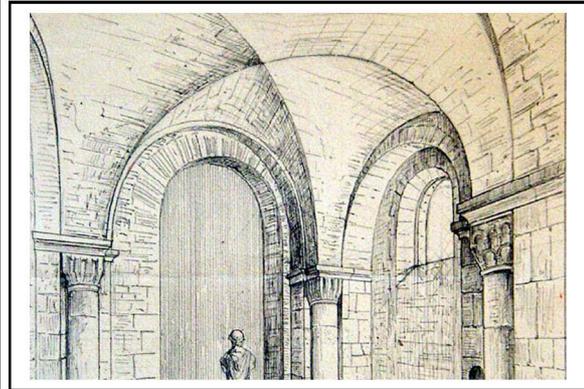
Un puits a été aménagé à l'intérieur de l'ancienne nef (parcelle 215).

1.3 - Les chapelles Saint-Léger, Saint-Jean et Saint-Paul

Cadastré actuel, section D1, parcelle 1336

Plusieurs études ont été réalisées : les travaux de Léon Galle, de Mme Devos ainsi que des recherches universitaires en 1987, 1999 et 2003. La chapelle Saint-Léger, unique sanctuaire de l'abbaye encore en élévation (voir catalogue du patrimoine), est actuellement intégrée à une maison d'habitation où elle sert de cave. Extérieurement elle ne se discerne pratiquement pas : elle est inscrite dans un petit volume, dont le plan est pratiquement un carré de 5m de côté. Ses angles sont pourvus de colonnes sur lesquelles repose une voûte d'arêtes. Deux colonnes possèdent des chapiteaux sculptés de motifs géométriques.

De nombreuses questions persistent sur sa datation : elle semble avoir été liée à l'église Notre-Dame-Sous-Terre et son accès primitif n'est pas identifié.



Dessins Léon Galle (1903). A.D.R.111

Au-dessus de la chapelle Saint-Léger sont conservés les vestiges d'une seconde chapelle dédiée à Saint-Jean et Saint-Paul. On devait y accéder par le dortoir : une porte obstruée est encore visible sur le mur sud du cuvier.

“Au-dessus du niveau actuel d'habitation qui surmonte Saint-Léger, un troisième niveau (...) révèle deux trompes d'angle et des fenêtres en plein cintre. (La chapelle) aurait été commandée par l'abbé Jean de Lutry (1326-1351).

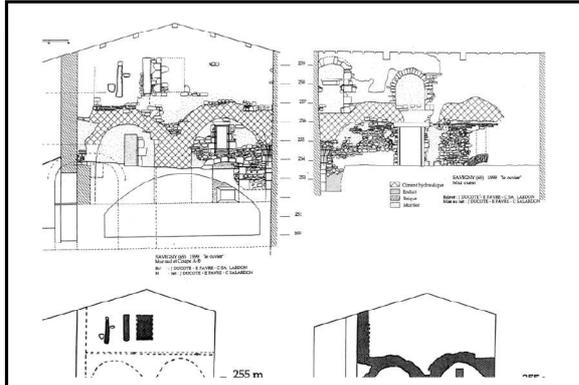
Une statuette de moine, ainsi qu'une clé de voûte ont été mises au jour en 1988 dans le mur nord de la chapelle Saint-Jean et Saint-Paul¹⁹.

1.4 - Le cloître

L'abbaye semble avoir été dotée d'un vaste cloître.

*** L'aile est : la sacristie (aile du transept sud, la salle du chapitre, le vestibule et le dortoir (à l'étage)**

Cadastre actuel, section D1, parcelle 214 et pour partie rue de l'Abbaye.



Le cuvier, E. Favre, C. Salardon. Etude 1999 S.R.A.

L'élément majeur est l'actuel cuvier (dénommé vestibule sur le plan de 1793) (voir catalogue du patrimoine : parcelle 214).

Une étude archéologique a été menée en 1999²⁰.

On retrouve dans le cuvier des arrachements de voûtes ainsi que deux colonnes d'angle à tambours prises dans les retombées de la voûte moderne. Une des colonnes conserve le départ de branches d'ogives. Les trois soupiraux correspondraient à trois anciennes portes, deux accès ouvraient sur la salle capitulaire. Les niveaux d'origine ont été modifiés : "la hauteur du sol initial à l'intrados de la voûte (était de) 4,70m (...). En mesurant les arrachements des voûtes, on estime l'entraxe des colonnes à 5,00m (...). Nous pourrions dater (...) le vestibule du XVème siècle"²¹. L'étage supérieur, visible grâce à différents trous de poutraison, doit correspondre à une partie de l'ancien dortoir. "Au-dessus des voûtes est installé un étage (...) la porte à chanfreins (...) permettait peut-être l'accès à la chapelle des Saint-Jean et Saint-Paul"²². Le mur ouest du cuvier conserve deux portes murées non datées : "on remarque (...) que les niveaux de seuil ne coïncident pas avec celui de la porte à chanfreins"²³.

Le dernier état correspond à l'utilisation (du parloir) en cuvier. Les voûtes, le mur oriental et le dortoir sont supprimés. Les niveaux de sol sont modifiés, une voûte en berceau est construite. La façade orientale du cuvier est doublée par "des arcades de soutènement"²⁴.

En 2000 une opération de surveillance archéologique²⁵ a permis de localiser des murs liés à des bâtiments claustraux. La fouille a, entre autre, révélé la présence de couches contenant une forte concentration de tuiles et de charbons de bois pouvant correspondre à des niveaux de destruction.

Une colonne engagée, similaire à celles retrouvées dans les sondages du cuvier, se situerait à l'extérieur de l'angle nord-ouest du bâtiment. Elle pourrait correspondre aux vestiges du voûtement de l'ancienne salle capitulaire"²⁶.

*** ailes sud (le réfectoire) et ouest (la communerie)**

Cadastre actuel, section D1, parcelle 1338, 1015 et pour partie 201.

Des assises de pierre pourraient correspondre au mur de fond de la galerie sud²⁷.

Parcelle 201 : le mur de clôture du jardin situé à l'ouest conserve des vestiges d'une porte à arc surbaissé chanfreiné dont seul le piédroit gauche et le départ de quelques claveaux sont conservés. Son seuil n'est pas visible, elle ouvrait au sud. On ne sait si elle était en relation avec le mur sud du réfectoire ou avec un ancien accès au jardin.



Parcelle 201, porte murée.

Les deux portes du cuvier situées en hauteur sur le mur ouest semblent indiquer que le réfectoire possédait un étage dont la fonction reste inconnue. Des maçonneries auraient été rencontrées au sud de la parcelle 1338²⁸.

<p>La Communerie (voir catalogue du patrimoine) est l'unique aile conservée : d'abord propriété du Doyen de Taylan, puis Communerie, l'édifice est actuellement divisé en trois lots.</p> <p>* les galeries Cadastré actuel, section D1, parcelles 211, 212 et pour partie 201 et 1016</p> <p>On repère sur le site le mur de fond de la galerie ouest du cloître « grâce à ses anciens corbeaux qui recevaient les poutres murailles de la charpente du cloître. Leur sommet est situé à 2,10m du sol (...)»²⁹. Ils sont au nombre de trois : un sur la parcelle 201 et deux sur la parcelle 1016.</p> <p>“La base du mur de fond de la galerie sud apparaît sous un abri de jardin ; il est bâti en moyen appareil de grès”³⁰.</p> <p>Le mur de clôture situé au sud du cloître vient buter contre une porte condamnée du cuvier. La clôture n'a peut être aucun rapport avec le fond de galerie sud.</p> <p>Des éléments sculptés déposés dans la parcelle 1338 pourraient avoir appartenu au cloître : claveaux en arkose et en pierre jaune, fragments d'encadrements et socle rectangulaire mouluré</p> <p>1.5 - Les lieux d'inhumation</p> <p>* L'abbatiale Saint-Martin Cadastré actuel, section D1, parcelles 203, 204, 205, 208, 209, 210, 214, 1004, 1488, 1489 et pour partie 260, 207 et rue de l'Abbaye.</p> <p>L'abbatiale a vraisemblablement servi d'inhumation pour les dignitaires du chapitre. Les textes conservent la mémoire d'une de ces sépultures, celle de l'abbé Gausmar (953-984)³¹.</p> <p>* L'église Notre-Dame-Sous-Terre Cadastré actuel, section D1, parcelles 214 à 216.</p> <p>Comme pour l'abbatiale les documents d'archives attestent la présence de sépultures dans l'église Notre-Dame : les plus anciennes remontent à la fin du XIIIème siècle. L'édifice fut transformé “au XVème siècle en chapelle funéraire pour la sépulture des seigneurs laïcs qui désiraient être enterrés dans le monastère”³².</p> <p>* Les chapelles Saint-Léger, Saint-Jean et Saint-Paul Cadastré actuel, section D1, parcelle 1336.</p> <p>La chapelle Saint-Léger serait le lieu d'inhumation des abbés Badin (937-957) et Ithier Ier (1018-1054). Un sarcophage brisé en deux pouvant</p>	<p>dater du second quart du Xème siècle a été découvert apparemment in situ en 1930. (Il est actuellement conservé parcelle 215). L'abbé Jean de Lutry (1326-1351) se serait fait inhumer dans la chapelle Saint-Jean et Saint-Paul, bâtie sur la chapelle Saint-Léger³³.</p> <p>* Le cloître, salle du chapitre Cadastré actuel, section D1, parcelles 211-212, 214 et pour partie 201 et 1015.</p> <p>Les sépultures de plusieurs abbés et seigneurs sont connues par les textes à l'intérieur du cloître. La plus ancienne est celle de l'abbé Dalmace (1060-1082)³⁴.</p> <p>* Entre les deux églises Cadastré actuel, section D1, parcelle 214 et pour partie rue de l'abbaye.</p> <p>Un cimetière, localisé entre les deux églises, a été identifié par la découverte, en janvier 1914 “d'une grande quantité de squelettes très rapprochés les uns des autres et rangés symétriquement”³⁵.</p> <p>Des traces plus ponctuelles ont également été découvertes dans les parcelles 1488 (cuve de sarcophage en pierre jaune), 1490 (ossements humains)³⁶ et 214 (ossements humains et fauniques)³⁷.</p> <p>1.6 - Les maisons canoniales</p> <p>Ce paragraphe concerne uniquement les maisons canoniales disparues ou fortement remaniées : celles qui subsistent en élévation font l'objet d'une fiche descriptive dans le catalogue du patrimoine joint.</p> <p>* La maison abbatiale</p> <p>“Nouvellement construite par Guillaume d'Albon au début du XVème siècle”³⁸ la maison abbatiale reste difficilement localisable. Elle a été abandonnée, à partir du XVIème siècle au profit du château de Sain Bel, transformé et utilisé pour le logement des abbés. Mme Devos propose de la situer sur l'emplacement d'une construction édifée dans le prolongement du transept de l'abbatiale.</p> <p>* La petite sacristie Notre-Dame Cadastré actuel, section D1, parcelle 164</p> <p>Mme Devos, qui considère cette maison comme celle de l'abbé, mentionne “quelques pierres d'appareil perpendiculaires à l'axe de l'église”³⁹. Il s'agit peut-être des pierres encore repérables sous le perron de la maison cadastrée sous le</p>
--	--

numéro 165.

Une photographie de la rue de l'Abbaye, "prise au début de ce siècle, laisse voir, outre les pierres d'appareil actuellement repérables, les parties hautes d'un mur en bâtière, appuyé contre un mur plus élevé"⁴⁰. Ce document ne nous est pas connu.

Cette maison figurée sur plusieurs photographies en vues lointaines⁴¹ semble avoir possédé un mur pignon percé d'une ouverture.

*** La grande sacristie**

Cadastré actuel, section D1, parcelle 207 et pour partie 206 et 208.



Bâtiments construits sur les ruines de la grande sacristie

La conservation du mur gouttereau nord de l'abbatiale est probablement due à la permanence des constructions sur l'emplacement de l'ancienne sacristie. Des vestiges significatifs devraient se trouver au niveau des caves⁴².

*** Les écuries de la Communerie**

Cadastré actuel, section D1, parcelle 231 et actuelle place des Moines.

D'anciennes cartes postales du village offrent des vues éloignées de l'édifice⁴³.

*** Le prieuré claustral**

Cadastré actuel, section D1, parcelles 161, 1377, 1379, 1380 et pour partie parcelle 160 et rue de l'Abbaye.

La façade nord (le rempart) constitue le principal vestige du prieuré claustral.

Dans le mur de clôture de la parcelle 1377, un renforcement conserve les restes d'une porte murée dont subsistent les piédroits, constitués de blocs d'arkose. Blandine Guicherd associe cette porte à la face interne d'une structure polygonale⁴⁴ : l'emplacement pourrait correspondre à la petite tourelle représentée sur le plan de 1793. L'élargissement récent de la rue de

l'Abbaye a eu pour conséquence la destruction partielle du mur de clôture et d'une partie des vestiges.

*** La maison du Chantre**

Cadastré actuel, section D1, parcelle 1337

Aucun vestige n'est actuellement repérable. On notera la présence d'un puits, non datable.

*** L'infirmierie**

Cadastré actuel, section D1, pour partie parcelles 215, 226 et 1335.

Dans les garages construits sur la parcelle 1335 on reconnaît une porte chanfreinée.

"Les bâtiments actuels sont édifiés sur des vestiges médiévaux. Une porte en plein cintre dans le bas du mur occidental témoigne d'un exhaussement du sol extérieur d'environ 1,50m"⁴⁵.

*** Le Croisier**

Cette construction, mentionnée en 1781, n'est actuellement pas localisable.

1.7 - Les lieux de refuge

Le monastère a servi de lieu de refuge aux habitants "qui (y) avaient leur retraite dans le temps des guerres (...), les retraites étant appelées "cabanes"⁴⁶.

Aucun élément ne permet de localiser ces constructions, vraisemblablement édifiées en matériaux précaires.

2 – les fortifications

2.1 - Le rempart

Cadastre actuel, section D1, parcelles 159, 160, 164, 171, 172, 177 à 179, 181, 183 à 186, 215, 216, 225, 226, 229, 1318 à 1320, 1377, 1379, 1380, 1484, 1486, 1490.

Deux secteurs sont particulièrement remarquables:

- un secteur au nord-ouest, où le mur est réutilisé dans les maisons des doyens,



Rempart intégré aux maisons canoniales

- un secteur sud-est, où il sert de soutènement à des jardins (exception faite du doyenné de Taylan).



Rempart modifié et utilisé comme mur de soutènement

Le rempart nous est parvenu dans un état de conservation exceptionnel : son tracé n'est entamé que par deux brèches (une partie démolie : place des Moines et un éboulement récent : parcelle 225).

Son épaisseur maximale serait de 2,70m (relevé dans l'Aumônerie)⁴⁷. La maison du doyen de Taylan conserve le rempart sur environ 8m de haut : "nous voyons un appareil composé de

pierres de petites dimensions et de forme rectangulaire, formant une assise horizontale correspondant aux appuis des fenêtres du grenier : serait-ce le vestige du chemin de ronde ?"⁴⁸.

L'enceinte conserve des archères canonnières : cinq à l'entrée du monastère, dans la maison du Célerier (parcelle 199), et une dans la maison du Grand Prieur (parcelle 229).

"La façade nord de l'Aumônerie possède une fenêtre rectangulaire verticale ressemblant à un meurtrière : la chambre de tir a disparu et il ne demeure qu'une voûte en pierres jaunes"⁴⁹. La petite sacristie de Notre-Dame possède également une canonnière⁵⁰.

Des ouvertures ont été percées dans le rempart pour l'éclairage des maisons canoniales lorsque celui-ci a perdu sa fonction militaire.

* Les tours

Cadastre actuel, section D1, parcelles 198 et 1486 et pour partie 184 à 186, 217, 1058, 1315, 1318.

- La tour du Chamarier (parcelles 184 à 186).

D'après le récit de Benoit Mailliard, on peut supposer que cette tour était plus haute que celle de l'Horloge et qu'elle servait de prison. Des vestiges perdurent dans les constructions actuelles : "un mur de 80 cm d'épaisseur se retrouve à chaque étage y compris dans la cave (...) le grenier de ce bâtiment (...) conserve des traces d'arasement des murs d'où l'hypothèse que l'élévation (...) était plus importante ; le mur ouest de la cave (...) a une épaisseur de 3 m minimale, passant sous le bâtiment voisin ; ce mur est peut-être le témoignage (...) de solidité des fondations pour une élévation importante ainsi que pour une défense du site"⁵¹.

- La tour de l'Horloge (parcelle 198)

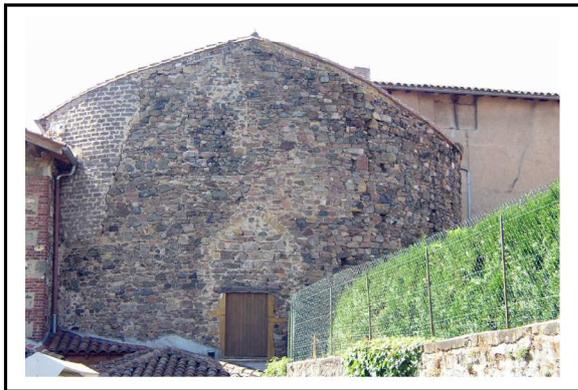


Tour de l'horloge. Plan et coupe, préinventaire p 92

Comme la précédente, elle a pu être utilisée en prison⁵². A l'angle sud-ouest se remarque une reprise de maçonnerie : peut-être la trace du mur représenté en 1793, qui pourrait correspondre à l'emplacement d'une ancienne porte.

Cette tour, relativement frêle, semble peu adaptée à un rôle militaire important. Elle relevait sans doute d'une fonction plus symbolique. L'ouverture, située à environ 7m de haut devait être l'accès d'origine. Le rez-de-chaussée était probablement recouvert d'une voûte en berceau, comme en témoignent les arrachements visibles à l'intérieur. Elle devait s'élever sur deux étages⁵³.

- La tour de Lanay (parcelle 1486)



Tour de Lanay

Elle s'appuie sur la face extérieure de l'enceinte. "le rez-de-chaussée comporte une porte condamnée sur la face nord mais c'est en fait une meurtrière reconvertie"⁵⁴. Sa datation reste imprécise : Blandine Guicherd propose de la dater du XVIème siècle mais il est possible également qu'elle soit contemporaine de la tour du Colombier au château de Sain Bel⁵⁵, donc de la seconde moitié du XVème siècle). Une photographie du début du siècle semble montrer que la tour a été arasée au niveau des toitures voisines⁵⁶.

- Sur la parcelle 217, à l'entrée de la poterne, ont été repérés les restes possibles d'une fondation de tour⁵⁷.

- Parcelle 1058 : une tour aurait également existé dans l'angle nord-est⁵⁸.

Les deux massifs de maçonnerie (parcelles 1315, 1318 et 1058) adossés au rempart ne correspondent pas à des tours mais plus probablement à des contreforts.

*** Les accès au monastère : passages et portes**

Cadastre actuel, section D1, parcelles 197 et 198 et pour partie 160, 164, 184 à 186, 196, 216, 1056, 1379, 1484, la place des Moines et partiellement la rue de l'Abbaye.

La porte nord-est qui, au XVIIème siècle, ouvrait sur l'actuelle parcelle 1058 a disparu mais l'impasse qui venait de la place de l'abbaye, correspond peut-être à l'ancien passage (parcelles 1484, 164)⁵⁹.

La tour de l'Horloge conserve les traces d'une porte : la chicane, figurée en 1793, correspond à peu près aux parcelles 196 et 197. Les vestiges de la tour du Chamarier sont conservés dans les parcelles 184 et 186.

La poterne conserve des traces d'arrachement du rempart. Les murs bordant le chemin qui traverse les fossés sont marqués par de nombreuses traces de reprises mais ils n'ont jusqu'à présent pas fait l'objet d'étude.



La poterne

La place des Moines a été créée sur l'emprise d'un ancien passage indiqué aux plans.

Sur la parcelle 178, le rempart est "percé par une porte monumentale, d'une épaisseur de 2m en pierre de taille et couverte d'une voûte bombée"⁶⁰.

2.2 - Les fossés

Cadastre actuel section D1

Le plan scénographique du XVII^{ème} siècle atteste l'existence de fossés à l'aplomb des remparts. Actuellement conservés sur une grande partie de leur emprise, ils comptent parmi les vestiges les plus monumentaux de l'abbaye.

Leur étude est essentielle et indispensable pour comprendre le ou les systèmes de défense installés au cours des temps. De prime abord, ils paraissent relativement homogènes, mais leur contemporanéité n'est pas établie. Leurs formes actuelles sont probablement le produit de plusieurs campagnes d'aménagements ou de réaménagements, liées à leur fonction militaire mais aussi à leur utilisation après l'abandon de celle-ci. Une partie a été comblée, à une époque



Le "Pré du Moine"

indéterminée. Peut-être ont-ils été utilisés comme viviers ou comme dépotoirs, ainsi que le suggèrent Emmanuelle Favre et Catherine Salardon⁶¹. En l'absence d'analyses archéologiques, le mode de fonctionnement et la chronologie de ces fossés restent indéterminés. Leur nombre n'est pas établi, cependant trois reliefs semblent indiquer la présence de trois fossés.

Leur remarquable état de conservation tient vraisemblablement de la géographie et de la topographie : le site sert naturellement de drainage pour les eaux de ruissellement et l'humidité a probablement découragé l'extension du village dans ces secteurs dont une partie, une prairie dite le "Pré du Moine", a profité au cours des siècles d'un statut particulier⁶². L'eau y est très présente : "la nature en a formé un amphithéâtre parfait, sur la partie supérieure il est aisé d'y ramasser et retenir les eaux qui s'écoulent des sources abondantes"⁶³.

* le premier fossé (?)

Il existe deux voûtes recouvrant une citerne sous la place du 11 Novembre. Les travaux de transformation, effectués en 1954, ont partiellement entamé les voûtes, mais elles existaient toujours⁶⁴.

D'après l'épaisseur des fondations de la tour du Chamariet, Blandine Guicherd suppose que le fossé était en eau⁶⁵, avant d'être remblayé "devant le mur est du doyenné de Taylan, une montée de terre de 4,90m de large fait songer à un remblai des fossés"⁶⁶.

* le second fossé (?)

Le second fossé est toujours visible et la présence d'une mare (parcelle 1058) évoque celle de l'eau. Le bief a disparu mais son tracé se lit encore dans le paysage urbain : l'eau arrivait du lieu-dit "la source de la Font Porée", passait sous l'îlot délimité par la rue et le sentier du Ressay, par la rue et la place de la République, et par la rue Centrale (les parcelles 125 et 126 conservent l'empreinte du bief).

La présence d'une pierre d'évier dans le mur de clôture, d'une serve et d'une pompe à eau dans la parcelle 1453, rappelle que ce fossé était en eau.

* le troisième fossé (?)

L'implantation, à cheval sur son tracé, de l'église et de la caserne des pompiers révèle le relief. Il se présente comme un ensemble bien préservé, malgré quelques aménagements récents, notamment dans la parcelle 1566⁶⁷.

En période de fortes précipitations plusieurs sources gonflent le niveau des eaux. Il subsiste (parcelle 88) une mare alimentée par un petit cours d'eau.

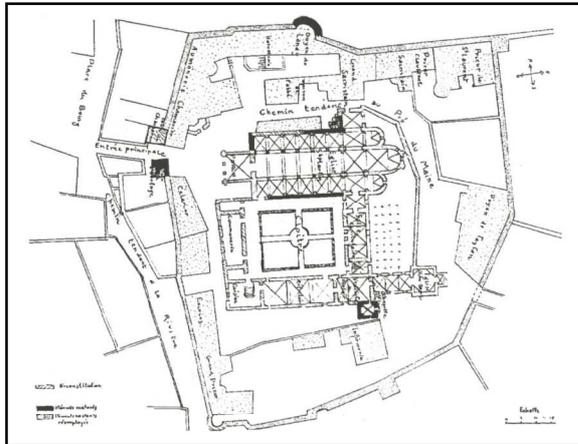
Parcelle 6, une retenue d'eau alimente un ancien lavoir-abreuvoir⁶⁸.

Une plantation d'arbres, arrachés depuis⁶⁹, soulignait le tracé de l'eau.

"Le talweg naturel a été redessiné afin de former un chenal alimentant une vaste réserve d'eau. Les déblais ont été rejetés sur les bords, formant un bourrelet qui accentue la lisibilité de la structure dans le paysage actuel. La création du terrain de sports a fait disparaître la partie méridionale de l'aménagement et sa jonction avec le Trésoncle, aussi est-on réduit à des conjonctures sur sa fonction : serve, vivier, bief, ..."⁷⁰.

3 - Les plans de restitution

* Le plan de Mme Devos



Plan de restitution proposé par Mme Devos

Les recherches de Mme Devos constituent les premières études réalisées sur l'architecture de l'abbaye⁷¹. Le plan qu'elle a publié en 1994, propose une vue du monastère au XVème siècle, restitué à partir de la documentation d'archives, de l'iconographie et de certains vestiges. Le fond de plan est celui que Léon Galle a dessiné en 1903.

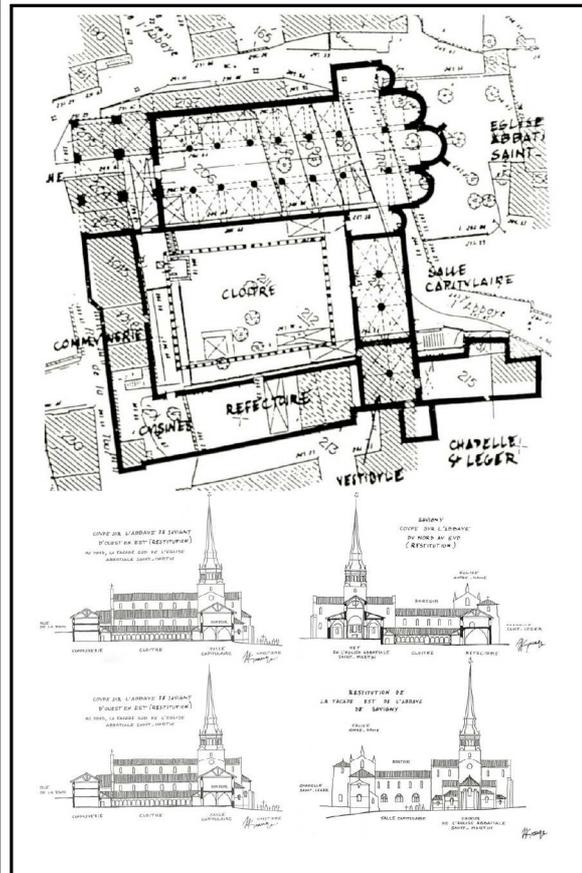
Cette première restitution met en place l'organisation générale du site, indique les usages et localise les différentes constructions. Elle reste un document de référence, mais fait l'objet de quelques critiques : "toutes les données textuelles et iconographiques ont été reportées sur les vestiges architecturaux sans précaution en ce qui concerne les phases de chantier. Ainsi le plan dressé regroupe un certain nombre d'informations qui chronologiquement ne sont pas homogènes"⁷².

Quelques anomalies ont été repérées :

- les vestiges de l'abbatiale conservés dans les caves n'ont pas été replacés au bon endroit.
- le plan utilisé, celui de Léon Galle, est lui-même porteur d'erreurs : le mur gouttereau sud de l'église Notre-Dame-Sous-terre n'est probablement pas indiqué à sa place.

* le plan de Jean-François Grange-Chavanis

M.Grange-Chavanis a proposé une nouvelle interprétation, en repérant "ce qui subsiste avec certitude (et) ce qu'il est probable de retrouver"⁷³, afin d'imaginer à quoi pouvait ressembler le monastère.



Restitution proposé par M. Grange-Chavanis

L'étude porte essentiellement sur le carré du cloître. Une première observation du parcellaire permet de repérer les traces des anciens bâtiments. La restitution est reportée sur le cadastre actuel et des comparaisons avec d'autres monastères, comme celui de Charlieu, comblent les manques.

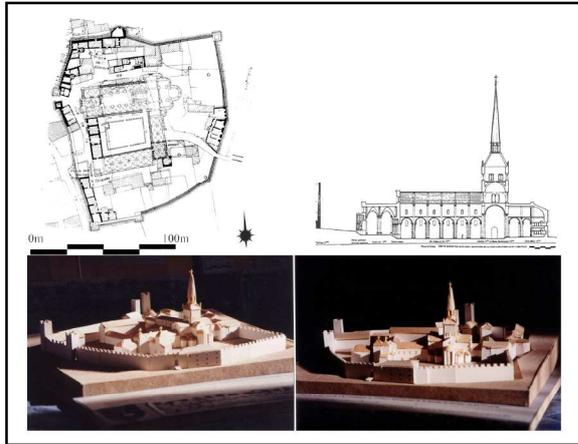
Des coupes et une perspective permettent de restituer, pour la première fois, une élévation du monastère.

* Le plan de Dominique Moiriat, Tomy Bourel et Régis Delubac

En janvier 1998, il fut décidé, avec l'association des "Amis du Musée" de tenter une approche volumétrique, en faisant une synthèse des travaux disponibles et en essayant de rendre le site compréhensible par tous. Des observations sur le terrain et des contradictions ont confirmé la nécessité des reprendre certaines données.

Grâce au découpage foncier post-révolutionnaire, le parcellaire pérennise l'organisation monastique

du XVIIIème siècle. Une première analyse a consisté à rechercher ces traces puis à relever certaines structures.



Restitution proposée par Dominique Moiriat, Tomy Bourel et Régis Delubac

Le travail s'est donc inscrit en continuité avec celui de M. Grange-Chavanis.

Un plan du rez-de-chaussée a été proposé, les maisons canoniales ayant été relevées dans une étude universitaire⁷⁴. Le dessin obtenu a ensuite été utilisé pour illustrer l'évolution du plan et les différentes phases de construction, entre les Xème et XVIIIème siècles (hypothèses développées dans l'étude de Blandine Guicherd).

La réalisation d'une maquette a permis de tester une première hypothèse quant à l'agencement des volumes : relativement sommaire et inexacte, elle est vite apparue comme un outil pédagogique inattendu, aidant à la sensibilisation des habitants⁷⁵.

4 - Les collections lapidaires

4.1 - La collection du musée

Le village possède une très riche collection de sculptures, pour la plupart issues de l'abbaye, bien que d'autres provenances soient possibles (hôpital, églises paroissiales, bâtiments claustraux, etc...).

Au XIXème siècle, un agriculteur savignois, Antoine Coquart, regroupe, au hasard des démolitions, une première collection. Léguée en 1920 à l'archevêché de Lyon, elle est installée, en 1937, à l'extérieur du "Chalet Montange". Mal surveillées et protégées, certaines pièces disparaissent.

La collection est vendue au département puis à l'Union nationale des maisons familiales d'apprentissage rural". Elle est inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1959 et léguée, en 1965, à la municipalité.

La dégradation des pièces, conservées en extérieur, alerte quelques savignois : une association est fondée en 1975 et le musée, installé dans le vestibule de l'église Notre-Dame, voit le jour en 1982.

Depuis cette date, la collection s'est régulièrement enrichie grâce aux découvertes fortuites et aux donations de particuliers, soucieux de préserver et de présenter dans le village les derniers vestiges de la sculpture savignoise.

4.2 - Les blocs de remploi

De très nombreux habitants possèdent une collection de sculptures. Certaines d'entre elles, révélées par le Préinventaire et observées à l'occasion d'études universitaires sont d'une qualité exceptionnelle, mais ne profitent d'aucune protection particulière.

A ces collections s'ajoutent les multiples fragments réutilisés dans le bâti de la commune.

Ils sont de trois ordres :

- sculptures bien conservées, réutilisées dans un but décoratif,
- fragments déposés aléatoirement dans les maçonneries avec la volonté de présenter les décors,
- éléments réutilisés comme simples matériaux de construction sans volonté esthétique. Des fragments, voire des pièces entières sont noyées dans les maçonneries et, le plus souvent, difficilement repérables.



Remploi dans une ferme au lieu-dit Lapalu, remploi dans le village sentier de la Croix-Rousse section D1 parcelle 128, sculpture nouvellement déposée au musée, sculpture présentée au musée.

5 - Les églises paroissiales

5.1 - L'église Saint-André

Cadastre actuel section D1, place de l'église, pour partie route de Saint-Romain et parcelle 84

La paroisse Saint-André s'est développée aux portes du monastère. Sa date de fondation n'est pas connue mais la plus ancienne mention date de 1197⁷⁶. Restaurée au début du XV^{ème} siècle, elle était décrite au XIX^{ème} siècle comme étant "à nef unique lambrissée" et possédant "un bénitier remarquable par ses sculptures"⁷⁷. Elle nous est connue grâce à des descriptions et des clichés photographiques. Une nouvelle église paroissiale a été édifiée entre 1881 et 1886, la première étant alors abattue⁷⁸.

Le cimetière se trouvait au chevet de l'église : désaffecté en 1831, il a été déblayé en 1847 et transféré sur le site actuel⁷⁹.



Eglise Saint-Pierre vers 1826, gravure du peintre Baron. Préinventaire p 132

5.2 - L'église Saint-Pierre des Vignes

Cadastre actuel section D2, parcelles 1035, 1528, 299 ou section D2 parcelles 533 à 537, 511, 496 et 1035

Saint-Pierre des Vignes était la seconde paroisse de Savigny. La première mention apparaît en 1245/1246 : elle aurait été, à l'origine, une paroisse rurale fondée par l'abbaye (voire antérieure⁸⁰) avant d'être progressivement supplantée par la paroisse Saint-André⁸¹. Dans la tradition orale, elle était dénommée "l'église des Pouilleux" par opposition à la paroisse Saint-André, réservée aux notables⁸². Au cours du XVII^{ème} siècle son statut régresse et les textes ne font plus référence qu'à une chapelle. Sa localisation n'est pas connue avec certitude.

Une croix est signalée en 1344 : la croix actuelle (parcelle 1035), datée des XVI^{ème} et XIX^{ème} siècles, pourrait en être une permanence ou rappeler l'emplacement du sanctuaire⁸³.

A proximité de la croix (parcelle 1528), dans une petite cabane, une niche en pierre de Glay abritait une statue de Saint-Pierre.

En bois, elle est datée du XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle⁸⁴.

"L'analyse du parcellaire et des textes a permis de proposer de placer Saint-Pierre à l'ouest du chemin des Morts (ou chemin de Saint-Pierre), au-dessus de la ferme Deschamps"⁸⁵ (parcelles 533 à 537).

Des sépultures ont été découvertes aux environs de la ferme (parcelle 535)⁸⁶. Elles correspondent à l'ancien cimetière paroissial dont le souvenir s'est transmis dans la toponymie (chemin des Morts).



Cabane édifiée au lieu-dit Saint-Pierre, niche contenant une statue de Saint-Pierre (ou Saint-Paul) actuellement déposée. Préinventaire p 151

6 - Repérage d'éléments significatifs dans le bourg

6.1 - L'ancien hôpital

Cadastre actuel section D1, parcelles 148, 1450 à 1454

Mentionné dès le XIII^{ème} siècle⁸⁷, cet édifice oublié a été récemment rappelé à la mémoire collective par les travaux du préinventaire qui suggère de le localiser à proximité de l'ancienne paroissiale.

Le portail gothique, longtemps attribué à la maison de l'abbé⁸⁸, en constituerait le principal vestige. Construit en pierre blanche et jaune, il se compose d'un arc trilobé encadré par des arcs brisés reposant sur des culots sculptés à figure humaine et des colonnettes dont seuls subsistent les chapiteaux.

L'édifice construit sur la parcelle 1451 pourrait donc occuper l'emplacement de l'hôpital médiéval.

6.2 - La maison romane

Cadastre actuel section D1, parcelles 19 et 20

Aucune construction civile de l'époque médiévale, ou antérieure au XV^{ème} siècle, n'est conservée à Savigny. Les archives conservent néanmoins la mémoire d'une maison dite "d'Antioche" en 1294, qui serait située entre la rue Centrale et le sentier du Gappas, sur l'emplacement approximatif des actuelles parcelles 19 et 21⁸⁹.

6.3 - L'ancienne école

Cadastre actuel section D1, place de la République

Les archives attestent l'existence d'une école en 1647. En 1744, elle se tenait dans une maison louée⁹⁰ dont l'emplacement est connu par le plan de 1793. Elle a été démolie en 1845.

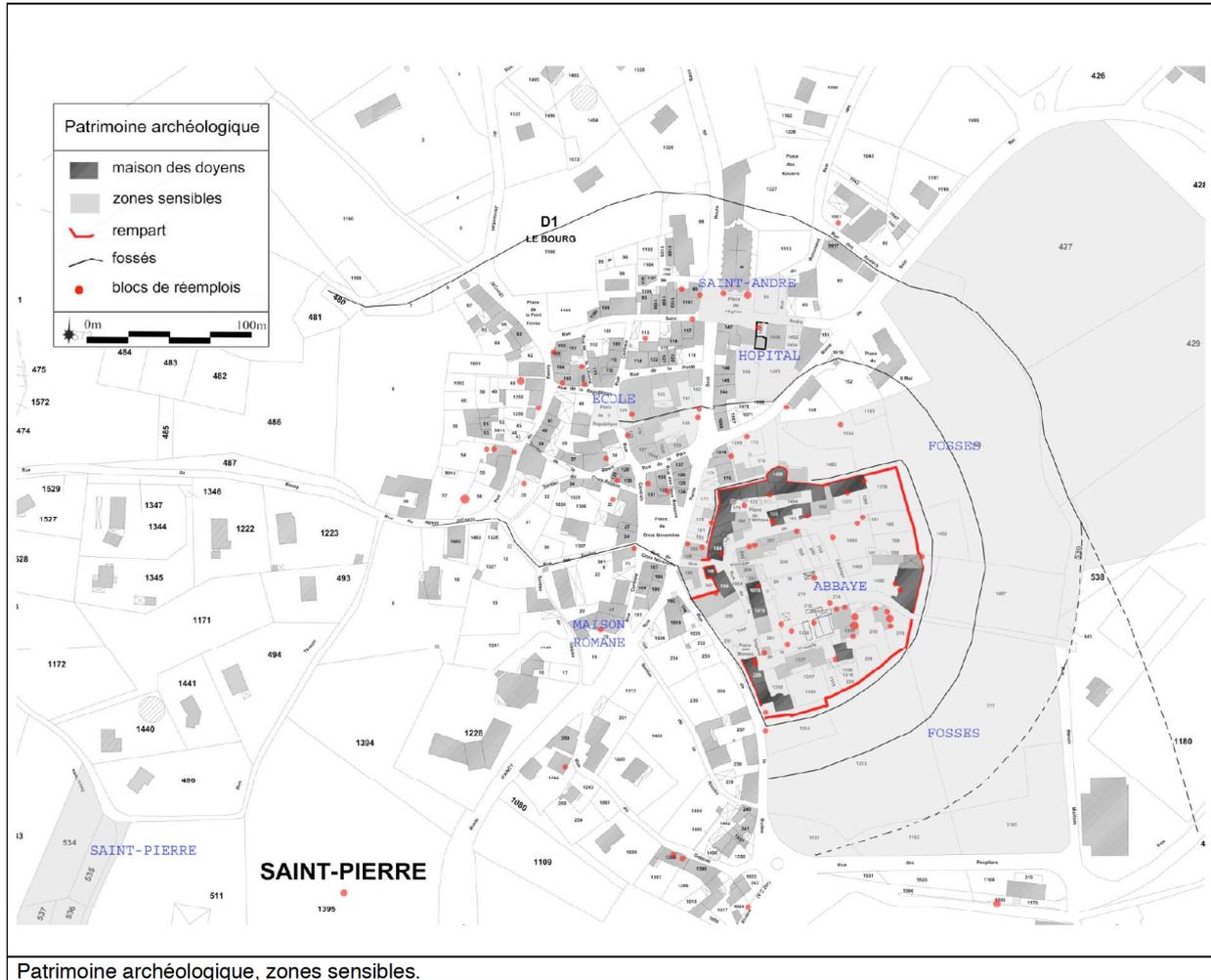
6.4 - Un filot ancien

Cadastre actuel section D1, parcelles 123 à 127, 138, 140 à 142, 1539, 1540

L'îlot bordé par les rues de la Paix, Pierre Bost, la de la Poste et Centrale mérite une attention particulière puisqu'il conserve plusieurs éléments architecturaux anciens (fenêtres chanfreinées, placards, ...) apparus en novembre 2002 à l'occasion de la démolition de la maison à arcade du XVI^{ème} siècle⁹¹.



Maison datée du XVI^{ème} siècle, avant et pendant la démolition. Novembre 2002



7 - Conclusion

Le village de Savigny est né et s'est construit sur l'ancienne abbaye. Malgré la disparition des édifices emblématiques, le monastère continue de dicter, de modeler et d'orienter le paysage. Le bâti, les limites parcellaires, les espaces publics, sont les héritiers d'un long et riche passé. Cette étroite imbrication entre un site archéologique et un village constitue l'une des composantes essentielles de Savigny.

Une des problématiques urbaines du bourg consiste à poursuivre cette relation vieille de plusieurs siècles, afin de maintenir et enrichir la singularité des espaces.

¹ Ducôté J. et Magdinier B., S.R.A. : *Abbaye de Savigny, surveillance archéologique*, Lyon, 2000, p.15

² Jubin A. : *Savigny d'hier et d'aujourd'hui*, 1986, p. 11

³ *Saint Martin de Savigny, mémoire d'une abbaye disparue*, Musée historique de Lyon, 1997, p. 30

- ⁴ Devos D. : L'abbaye de Savigny : plan et architecture des édifices, 1994, p. 16 : "l'építaphe de l'abbé Milon (1161-1172) localisée par Benoit Mailliard au pied du mur de la grande église, fait penser que les premières travées de la nef étaient achevées à sa mort".
- ⁵ Saint-Martin de Savigny, 1997, op. cit, pp. 31-32
- ⁶ Devos D. : 1994, op. cit. p. 22
- ⁷ Information orale recueillie auprès des habitants
- ⁸ Devos D. : 1994, op. cit. p. 22
- ⁹ Information orale recueillie auprès des habitants
- ¹⁰ Devos D. : 1994, op. cit. p. 20
- ¹¹ Ibid.
- ¹² Ibid. pp. 20-21
- ¹³ Ducôté J. et Magdinier B., 2000, op. cit. p.13
- ¹⁴ Ducôté J. et Magdinier B., 2000, op. cit. p.13
- ¹⁵ Ibid. p. 14
- ¹⁶ Saint Martin de Savigny, mémoire d'une abbaye disparue, 1997, op. cit. p. 32
- ¹⁷ Favre E. et Salardon C. : Abbaye de Savigny, "cuvier" communal, étude archéologique, Lyon 1999
- ¹⁸ Devos D. : 1994, op. cit. p. 28
- ¹⁹ Préinventaire, op. cit. p. 104
- ²⁰ Favre E. et Salardon C. , 1999, op. cit.
- ²¹ Ibid. pp. 13-14
- ²² Ibid., p. 14
- ²³ Ibid
- ²⁴ Ibid., p. 15
- ²⁵ Ducôté J. et Magdinier B., 2000, op. cit.
- ²⁶ Information orale recueillie auprès des habitants..
- ²⁷ Favre E. et Salardon C. , 1999, op. cit. p. 7
- ²⁸ Information orale non vérifiable
- ²⁹ Favre E. et Salardon C. , 1999, op. cit. p. 7
- ³⁰ Ibid.
- ³¹ Préinventaire, op. cit. p. 100
- ³² Devos D. : 1994, op. cit. p. 29
- ³³ Préinventaire, op. cit. p. 104
- ³⁴ Voir : Préinventaire, op. cit. p. 104 et 128, Guicherd B. : Etudes des maisons des officiers non-dignitaires de l'ancienne abbaye de Savigny, 1997-1998, p. 6.
- ³⁵ Préinventaire, op. cit. p. 107
- ³⁶ Information orale de la propriétaire
- ³⁷ Favre E. et Salardon C. , 1999, op. cit. pp. 15.
- ³⁸ Préinventaire, op. cit. p. 109
- ³⁹ Devos D. : 1994, op. cit. p. 23
- ⁴⁰ Ibid., p. 24
- ⁴¹ Trois anciennes cartes postales transmises par l'Association "Savigny, patrimoine d'hier et de demain"
- ⁴² Préinventaire, op. cit. p. 128
- ⁴³ Cartes postales communiquées par l'Association "Savigny, patrimoine d'hier et de demain"
- ⁴⁴ Guicherd B., p. 65
- ⁴⁵ Préinventaire, op. cit. p. 128
- ⁴⁶ Ibid. p. 89 : « en contrepartie de ces retraites ils devaient participer financièrement à l'entretien du « chateau fortain et murailles de l'abbaye ».
- ⁴⁷ Guicherd B. , 1997-1998, p. 8.
- ⁴⁸ Ibid.
- ⁴⁹ Ibid.
- ⁵⁰ Préinventaire, op. cit., p. 88
- ⁵¹ Guicherd B. , 1997-1998, p. 27
- ⁵² Préinventaire, op. cit., pp. 94 et 275
- ⁵³ Guicherd B. , 1997-1998, p. 7
- ⁵⁴ Ibid. p. 55
- ⁵⁵ Feuillet M.P. : information orale
- ⁵⁶ Préinventaire, op. cit., p. 41.
- ⁵⁷ Information orale.
- ⁵⁸ Idem.
- ⁵⁹ Préinventaire, op. cit., p. 128
- ⁶⁰ Ibid., p. 116
- ⁶¹ Favre E. et Salardon C. , 1999, op. cit. p. 15
- ⁶² Jubin A. , op. cit. , p. 56 : "les habitant ont le droit d'y faire paître leurs bestiaux depuis le 25 juin jusqu'au 25 mars et (...) entre ces deux époques le pré leur est interdit et appartient alors en toute propriété à un habitant qui a enlevé la récolte pour le 24 juin"
- ⁶³ Préinventaire, op. cit., p. 232
- ⁶⁴ Préinventaire, op. cit., p. 42 (information orale retransmise)
- ⁶⁵ Guicherd B. , 1997-1998, p. 27

⁶⁶ Ibid. p. 7

⁶⁷ Observations de terrain : le talweg est superficiellement comblé par des couches de gravats contenant des os usés.

⁶⁸ Préinventaire, op. cit., p. 63

⁶⁹ Ces arbres figurent sur d'anciennes cartes postales conservées par l'Association "Savigny, patrimoine d'hier et de demain".

⁷⁰ Préinventaire, op. cit., p. 64

⁷¹ Devos D., 1994, op. cit.

⁷² Ducôté J. et Magdinier B., 2000, op. cit. p.8

⁷³ Grange-Chavanis : Etude sur le quartier de l'abbaye, 1987

⁷⁴ Guicherd B., 1997-1998, op. cit.

⁷⁵ La maquette a été exposée avec des panneaux explicatifs lors de la conférence de M. Rubellin en décembre 1999.

⁷⁶ Préinventaire, op. cit., p. 131

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Jubin A., op. cit., p. 9

⁷⁹ Préinventaire, op. cit., p. 74

⁸⁰ Préinventaire, op. cit., p. 148

⁸¹ Ibid.

⁸² Ibid.

⁸³ Feuillet M.P. : note sur Saint-Pierre des Vignes à Savigny, S.R.A., 21/09/1994.

⁸⁴ Préinventaire, op. cit., p. 151. La statue a été déposée.

⁸⁵ Ibid., p. 151

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ Préinventaire, op. cit., p. 131

⁸⁸ Devos D., 1994, op. cit., p. 38

⁸⁹ Préinventaire, op. cit., p. 44

⁹⁰ Ibid., p. 67

⁹¹ Mur mitoyen, entre les parcelles 127 et 1540.

